

POUR L'HOMÉOPATHIE  
CHAQUE PATIENT  
EST UNIQUE



Votre santé mérite le plus grand respect

# ALORS, QUE SAVEZ-VOUS VRAIMENT DE L'HOMÉOPATHIE ?

## Une thérapeutique respectueuse à chaque période de votre vie

Dans la plupart des cas, sans effet secondaire et sans risque d'accoutumance, les médicaments homéopathiques sont incontournables :

- pendant la **grossesse**,
- pour les **jeunes enfants et nourrissons**,
- pour les **seniors**.

Demandez conseil à votre professionnel de santé, il saura vous indiquer les médicaments homéopathiques les mieux adaptés à votre situation.

De grands **sportifs** y ont également recours car ils ne présentent aucun risque lors des contrôles antidopages<sup>(1)</sup>.

## Seuls ou avec d'autres traitements

Un traitement homéopathique peut vous être prescrit par votre médecin généraliste, votre spécialiste ou votre sage-femme ou conseillé par votre pharmacien, et ce, **dans de nombreuses situations**, qu'elles soient aiguës ou plus chroniques.

Parce qu'il est généralement sans risque d'interaction, un médicament homéopathique peut être associé sans contrainte à un traitement conventionnel. **Une association judicieuse pour apporter une réponse complète et ciblée.**

**LES PHARMACIENS** les délivrent et les conseillent quotidiennement

**61%**  
DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES utilisent les médicaments homéopathiques<sup>(2)</sup>

**78%**  
DES SAGES-FEMMES y ont fréquemment recours<sup>(3)</sup>

(1) Décret n° 2018-1283 du 27 décembre 2018 portant publication de l'amendement à l'annexe I de la convention internationale contre le dopage dans le sport, adopté à Paris le 15 novembre 2018.

(2) Etude réalisée par IPSOS auprès de 302 médecins généralistes libéraux représentatifs de la population interrogée. Enquête réalisée entre le 4 et le 13 mars 2019.

(3) Etude « Les sages-femmes libérales et l'homéopathie » réalisée en 2013 par Imago auprès de 212 sages-femmes libérales.

Des médicaments validés par les autorités et prescrits par des professionnels de santé...

**AUDITÉS régulièrement** par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM), les laboratoires Boiron produisent des médicaments répondant aux plus hauts standards de qualité.

**MÉDICAMENTS**, ils sont entre les mains de professionnels de santé qualifiés.

“ **Votre santé est unique : il est important de bien suivre les recommandations des professionnels de santé. En cas de doute, demandez-leur conseil !** ”



Bref, l'homéopathie convient à toute LA FAMILLE...  
... et même aux animaux !

De plus en plus de vétérinaires et d'éleveurs intègrent les médicaments homéopathiques : non toxiques pour l'animal, la plupart sont sans résidus dans le lait ou la viande<sup>(1)</sup>.

Ils sont d'ailleurs recommandés par **les filières de certification en agriculture biologique**<sup>(2)</sup>.

Le saviez-vous ?

**+ de 3 100** cliniques vétérinaires (environ 40%) intègrent les médicaments homéopathiques dans leur pratique<sup>(3)</sup>

(1) Arrêté du 4 mai 2010 relatif à la fixation par le vétérinaire du temps d'attente applicable lors de l'administration d'un médicament en application de l'article L 5143-4 du code de la santé publique.

(2) Règlement (UE) 2018/848 du Parlement Européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil.

(3) [https://www.veterinaire.fr/fileadmin/user\\_upload/documents/accueil/atlas-demographique.pdf](https://www.veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/documents/accueil/atlas-demographique.pdf)  
En France, 8000 cliniques vétérinaires répertoriées par l'ordre.  
Donnée interne Boiron : clients ayant réalisé un CA >100€.



# POURQUOI ET QUAND AVOIR RECOURS À L'HOMÉOPATHIE ?

## Pour guérir et prévenir les maladies courantes...

La traumatologie, les troubles anxieux, l'ORL, la gynécologie, la pédiatrie, la dermatologie...

Autant de domaines où votre professionnel de santé vous orientera vers les médicaments les plus adaptés à votre situation.

**Dans la plupart des cas, quelques heures ou quelques jours suffisent : l'homéopathie agit rapidement !**

“ Parce qu'elle est une véritable alliée dans de nombreuses situations, l'homéopathie est présente dans près de 400 hôpitaux en France<sup>(1)</sup>. ”

## Pour améliorer aussi la qualité de vie dans des situations plus graves

Depuis longtemps utilisés à l'hôpital, en **obstétrique**, les médicaments homéopathiques sont de plus en plus présents en **soins de support en oncologie**. S'il n'est pas question de soigner un cancer avec l'homéopathie, elle est un atout majeur pour **apaiser l'anxiété** qui suit l'annonce de la maladie ou encore **soulager les effets indésirables des traitements**.



## ...et les maladies chroniques et récurrentes

**Allergie aux pollens, maux de tête, rhumatismes...** Lorsqu'il s'agit de pathologies **chroniques ou récurrentes**, le traitement est prescrit en préventif ou curatif sur plusieurs semaines ou mois. Le but : faire diminuer, voire disparaître, le nombre, la durée et l'intensité des crises.

# POURQUOI CHAQUE PRESCRIPTION EST UNIQUE ET N'EST DESTINÉE QU'À VOUS ?



Le choix du médicament dépend de l'observation des symptômes mais aussi de la façon dont le patient **exprime ces symptômes**.

Un « coup de froid » peut s'exprimer différemment d'un individu à l'autre : dans quelles **circonstances** est-il apparu ? Comment cela se manifeste ? Qu'est-ce qui vous fait vous sentir mieux ou moins bien ? Ces informations permettront à votre professionnel de santé de vous conseiller **les médicaments les plus adaptés**.

## Mieux vous connaître pour mieux vous soigner

Une consultation chez un médecin homéopathe est **une consultation classique** : examen clinique complet, interrogatoire et demande éventuelle d'analyses complémentaires. Mais au-delà de ce premier bilan, **il va s'intéresser à vous**, à votre histoire, à vos antécédents familiaux, à votre cadre de vie...

L'écoute active du médecin homéopathe l'amènera à vous interroger de façon très approfondie pour ne laisser aucune question sans réponse. Chaque détail a son importance **pour choisir le meilleur traitement possible**. Entre tous les outils à sa disposition, il trouvera **la meilleure combinaison** entre médecine conventionnelle et homéopathie.

## Mais alors, peut-on se soigner seul par homéopathie ?

L'homéopathie vous permet **de prendre soin de vous**, de mieux vous connaître, d'être plus attentif aux signaux que votre organisme vous envoie.

Certains médicaments homéopathiques sont **faciles à utiliser et adaptés aux affections courantes** et peuvent être utilisés sans difficulté en automédication.

Demandez conseil à votre pharmacien. Et si les symptômes persistent ou récidivent, consultez votre médecin.

Le saviez-vous ?

**50%** des oncologues sont intéressés par l'utilisation des médicaments homéopathiques en soins de support<sup>(2)</sup>

(1) « La santé autrement » du Dr Antoine Demonceaux, Editions du Cherche Midi.

(2) Etude « Oncologie, soins de support et homéopathie » réalisée auprès de 150 professionnels de l'oncologie (70 oncologues, 40 hématologues, 40 radiothérapeutes) par l'institut A+A du 24 juin au 1<sup>er</sup> août 2014.

Le saviez-vous ?

A travers le monde, l'homéopathie est utilisée par 300 millions de personnes (selon l'OMS<sup>(1)</sup>) et par 400 000 professionnels de santé<sup>(2)</sup>

(1) Livre blanc Espagne 2013 et Canadian consumers centre for homeopathy.

(2) Canadian consumers centre for homeopathy.

## Sous quelles formes se présentent les médicaments homéopathiques ?

Les médicaments BOIRON sont disponibles sous une forme originale et bien spécifique à l'homéopathie :

les **granules**, présentés en tubes, et les **globules**, présentés en doses.



Ils sont également disponibles sous forme de comprimés, sirop, crème, solution buvable, collyre...

## Comment prendre mon médicament homéopathique en granules ou globules ?

Il se prend **par voie orale, en dehors du repas et est à laisser fondre dans la bouche.**

- Les granules se prennent généralement par 5, de manière répétée dans la journée.
- La dose de globules est à prendre entièrement, en une seule fois.



Le saviez-vous ?

Savez-vous quelle est la différence entre 30CH et 9CH ?

**C'est le nombre de dilutions.** Ainsi, pour un médicament en 9CH, la solution de départ (appelée Teinture Mère) a été diluée et dynamisée 9 fois au centième. Le choix de la dilution est important : il est **lié à votre situation particulière** et non à votre poids ou à votre âge. Votre médecin l'a soigneusement déterminé par rapport à l'effet attendu sur votre organisme.



## Comme tout médicament, les médicaments homéopathiques sont disponibles en pharmacie

Demandez conseil à votre pharmacien, il saura vous indiquer les mieux adaptés à votre situation et les plus utiles pour votre santé au quotidien.

## Où trouver un médecin homéopathe ?

Interrogez votre pharmacien ou consultez le site du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français : [www.snmhf.net](http://www.snmhf.net).

Le Service Information Boiron est également à votre disposition par email à l'adresse : [infos@boiron.fr](mailto:infos@boiron.fr) ou par téléphone au **0810.809.810** du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h30 (0,05€ / min + prix d'un appel).

Le saviez-vous ?

**Les bébés aussi peuvent prendre de l'homéopathie !**

Astuce pour les parents : pour donner des granules à votre bébé, faites dissoudre dans un biberon d'eau la dose quotidienne qu'il doit prendre et faites-lui boire progressivement tout au long de la journée. Dans tous les cas, il convient de respecter la prescription du médecin ou les conseils du pharmacien.





## L'HOMÉOPATHIE EST **TOUJOURS** REMBOURSEE ENSEMBLE, CONTINUONS A FAIRE CE CHOIX

Pour plus d'informations et d'actualités sur l'homéopathie,  
rendez-vous sur **MonHomeoMonChoix**

Boiron s'est engagé à respecter la charte de l'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments d'octobre 2014 et le référentiel de certification HAS en vigueur. Les personnes se consacrant à ces missions respectent les règles de déontologie s'appliquant à l'organisation des rencontres, à l'interdiction de procurer des avantages et de remettre des échantillons. Boiron respecte également la législation en vigueur en matière de protection des données personnelles. Les données des professionnels de santé collectées par les délégués médicaux Boiron lors de visites font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion des fichiers médicaux. Elles sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle augmentée de la durée des prescriptions légales. Chaque professionnel de santé dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation, d'opposition, d'un droit à la portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de définir du sort de ses données après son décès et de retirer son consentement à tout moment. Il peut exercer ses droits et avoir accès aux données obtenues à son sujet lors d'enquête de prescription ou de dispensation individuelle ou par service, en s'adressant par courrier à BOIRON - 2 Av. de l'ouest lyonnais - 69510 Messimy - ou par e-mail à : [infos@boiron.fr](mailto:infos@boiron.fr) ou au n° SVA+ suivant : 0 810 809 810 (Service 0,05 € / min + prix appel). Le professionnel de santé dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

**0 810 809 810** Service 0,05 € / min  
+ prix appel

[infos@boiron.fr](mailto:infos@boiron.fr)

[www.boiron.fr](http://www.boiron.fr)



Votre santé mérite le plus grand respect